



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réorganisation des Offices de poste - L'Etat de Vaud sera régulièrement informé

En juillet 2001, le Conseil d'Etat décidait d'instituer un groupe de travail chargé d'étudier l'évolution du réseau des offices de poste et de trouver des synergies possibles entre le Canton, les communes et La Poste. Après s'être réuni à quatre reprises jusqu'en décembre 2001, le groupe - dont la mission a été prolongée jusqu'en décembre 2002 - a présenté au gouvernement ses premières conclusions et recommandations.

Le groupe de travail est parti du principe que toute solution originale de maintien d'un Office de poste ne peut être trouvée que si l'information sur les projets de réorganisation circule librement. C'est ainsi que, dorénavant, La Poste informera au fur et à mesure le Service de l'économie et du tourisme (SET) et les associations régionales des contacts pris avec les communes dont l'office de poste " P " a fait l'objet d'une analyse en vue d'une réorganisation. Cette consultation systématique du Canton et des régions vise à trouver toutes solutions possibles au maintien du réseau postal.

En outre, afin d'associer plus étroitement les communautés régionales, il a été décidé d'élargir la composition du groupe de travail avec la présence d'un représentant de la Coordination pour le développement économique vaudois (CODEV).

Plusieurs thèmes ont été abordés par le groupe de travail : l'évolution de la société, la typologie des offices de poste, le financement et les coûts, la cyberadministration, la compétitivité avec l'étranger, et la révision probable de la Loi sur la Poste (LPO 1998) à fin 2002. En outre, plusieurs personnes ont été auditionnées, parmi lesquelles des syndicats, des députés ainsi que des représentants des régions et des pôles de développement économique.

Le groupe de travail est formé des personnes suivantes : MM. Mauro Dell'Orefice

responsable de projet à la région Ouest - La Poste, François Ceppi, manager de vente région Ouest - La Poste, Pierre Grandjean, président de l'Union des communes vaudoises (UCV), syndic de Senarclens, Martial Vincent, syndic de Vallamand, Olivier Meuwly, chef du Service de justice, Département des institutions et des relations extérieures (DIRE), Jean-Luc Perret, secrétaire général du Département des infrastructures (DINF), et François de Coulon, économiste au Département de l'économie.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 avril 2002

François de Coulon, économiste, Service de l'économie et du tourisme, 021/ 316'60'13